

Mansoor Hekmat :

L'islam, les droits des enfants et le voile-gate de Rahe Kargar

juin 1997

*C'est ARTICLE PUBLIE EN JUIN 1997 DANS LE NUMERO 24 DE L'INTERNATIONAL, ORGAN DU PCOI
L'ŒUVRE INTEGRALE DE MANSOUR HEKMAT, TOME 8, PAGE 379-392 ; L'EDITION DU PCOI, NOVEMBRE 1997, pp. 65-71).*

Récemment, 2 tracts avec le même esprit, le même contenu et, peut-être, de la même plume, ont été diffusés à Stockholm. Ces tracts, d'un ton très agressif, prennent position contre "la campagne pour la défense des droits des femmes iraniennes". Ils nécessitent une réponse sérieuse. Le premier tract porte la signature de la revue suédoise, "les femmes et le fondamentalisme", et le deuxième, celle de RAHE-KARGAR[1] elle-même.

Apparemment, ce qui a provoqué la colère de nos amis, c'est notre défense de l'interdiction du voile islamique pour les filles mineures. Ils disent que ceci est "la négation de la liberté vestimentaire pour les musulmans" et "la négation des droits démocratiques des minorités". Ils disent que ceci est une revendication à la "Reza Khan"[2], polpotistes, fascistes, et raciste. Ils nous accusent de vouloir mêler "l'état, la loi et la police", dans cette affaire. Ils prétendent que nous voudrions enlever les voiles des femmes par la force, que nous avons divisé les gens en deux camps: "les musulmans" et "leurs ennemis", que nous avons l'intention de provoquer une "guerre de religion". Et, ceux-ci, ne sont que leurs meilleurs propos. Ils nous tiennent des propos que dans toute société où on respecte les gens, où les "minorités" ne seraient pas laissées à la merci de "leurs" traditions et de leurs cultures islamiques et orientales, ils auraient affaire à "l'état, la loi et la police".

La divergence entre nous et eux, sur les droits indéniables de l'enfant, la question de la tyrannie et de la répression des femmes dans les familles "islamiques", est réelle; on devrait, calmement et de façon argumentée, définir et souligner celle-ci. Cette divergence, qu'on abordera plus loin, est très profonde et importante. Cependant, l'hystérie de ces tracts ne vient pas de la différence théoriques de nos opinions respectifs, mais du fait que nos amis ont compris, exactement comme au moment de leur soutien à l'expulsion des afghans de l'Iran, qu'ils ont provoqué un scandale public (avant la chute de l'Union Soviétique et la transformation démocratique de Rahe Kargar, quand leur cher "Camp Socialiste" était en guerre contre les musulmans afghans et ceux-ci ne méritaient pas encore la démocratie). Ce bruit et cette hystérie visent à compenser les effets de la réunion qu'ils ont organisée, afin de répondre aux communistes et neutraliser l'attention de l'opinion publique pour notre Campagne et pour le discours d'Asrin MOHAMMADI[3]. Comme le montre leur communiqué, ils n'attendaient pas l'accueil enthousiaste de nombreux musulmans et "fondamentalistes", ni les cris d'allaho akbar (dieu est grand), dans les rangs de leurs supporters. Ils ont fait des calculs, et ils ont compris qu'ils ont subi des pertes. Ils n'auraient pas dû se montrer si islamiques! Il n'était pas prévu que leurs "lignes de démarcation" avec les islamistes soient tellement confondus. Cet islamophilie, pourrait être utile pour l'organisation à l'étranger d'un "parti frère" d'un pays où l'islam est influent parmi ses émigrés, mais pour une organisation qui à affaire aux immigrés venus d'Iran, citadins et profondément anti-religieux, "gigolos" comme ils disent, c'est une honte et un grand scandale politique. Une organisation, qui veut, encore, diviser l'islam et le mouvement islamique en bon et mauvais, modéré et fondamentaliste, mangeable et empoisonné, populaire et anti-populaire, une organisation, dont tout le monde sait qu'elle est une descendante directe du Parti Toudeh et de Fedaiin Majorité (prosoviétiques), partisans de la ligne

d'Imam (Khomeini), et de leurs traditions politiques, a signé sa propre faillite. Ceci est le "voile-gate"[4] et l'"islam-gate" de ces messieurs. Ils l'ont compris eux-mêmes et cherchent à réparer les dégâts avec du bruit et du tapage. Ils veulent jeter la responsabilité de très gênant soutien des islamistes à leurs positions et à leurs idées, sur notre "gauchisme" et notre "fondamentalisme" anti-islamique. Si le Parti Communiste Ouvrier d'Iran n'était pas une organisation à la "Reza Khan" et polpotiste, les fondamentalistes islamiques ne se trouveraient pas dans une position de force, et ne s'abriteraient pas derrière la démocratie. Par conséquent, leurs lignes de démarcation avec Rahe Kargar et la revue suédoise des "femmes contre le fondamentalisme", ne seraient pas confondues! Un argument qui se veut, inutilement, malin.

Permettez-nous de nous occuper, un à un, aux points importants de ce débat.

LES DROITS DES ENFANTS ET LE VOILE ISLAMIQUE

Nous n'avons pas parlé d'"enlever le voile de la tête des femmes", et encore moins par "la police". Le programme du Parti Communiste Ouvrier défend clairement la liberté vestimentaire. Mais, notre programme est aussi pour la protection des enfants face à la religion et des sectes religieuses. En plus, nous considérons comme délit "l'empêchement des enfants de profiter de leurs droits civiques et sociaux tels que l'éducation, l'amusement et la participation à des activités sociales propres aux enfants". Le débat sur la liberté du port du voile islamique, concerne les adultes. Ceci concerne les personnes qui, tout au moins formellement et du point de vue de la loi, ont le droit de choisir et assument les conséquences de leur libre choix (bien que, le droit de choisir pour une femme adulte qui connaît le couteau et l'acide islamique, soit des plus chimérique). Le débat sur la liberté vestimentaire ne dit rien sur les droits des enfants, des jeunes filles et des adolescentes qui vivent en charge de leurs parents. Nos génies de Rahe Kargar disent que la distinction entre l'enfant et l'adulte "ne change en rien le problème". Si, ça le change complètement.

Nous disons que faire porter le voile islamique par les fillettes et les adolescentes qui n'ont pas atteint l'âge majeur légal, doit être légalement interdit. Car, ceci n'est pas la réalisation de la liberté de s'habiller comme on veut. Au contraire, c'est obliger l'enfant de porter un habillement particulier, par les partisans d'une secte religieuse précise. Soutenir la liberté et le droit de choix de l'enfant (qui ne sont pas absolus) exige que la loi empêche cette obligation. L'enfant n'a pas de religion, ni tradition, ni fanatisme. Il ne s'est pas joint à aucune secte religieuse. C'est un être nouveau, qui est né par hasard et indépendamment de sa volonté, dans une famille avec une religion, une tradition et des fanatismes particuliers. La société a le devoir de neutraliser les conséquences négatives de ce tirage au sort aveugle. La société a le devoir de créer des conditions égales et équitables pour la vie de tous les enfants ainsi que pour leur développement, épanouissement et participation active dans la vie sociale. Celui qui veut barrer le chemin normal de la vie sociale d'un enfant, exactement comme celui qui décide de maltraiter, en raison de sa culture, sa religion et ses complexes personnels et collectifs, le corps d'un enfant, doivent se trouver face à la solide barrière législative et la réaction sérieuse de la société.

Aucune fillette de 9 ans, ne "choisit" de se marier, d'être mutilée, de se transformer en cuisinière ou femme de chambre des mâles de la famille, d'être privée de sport, d'études ou de récréation. L'enfant grandit dans la famille et la société, selon les traditions et les règles établies et accepte automatiquement ces idées et ces règles comme les manières normales de la vie. Parler de choix du voile islamique par les enfants eux-mêmes, est des plus absurde. Celui qui fait passer le mécanisme de la transformation d'une fillette sans voile en fillette voilée comme son "choix démocratique", ou bien ne vit pas sur terre ou bien c'est un hypocrite qui ne mérite pas d'entrer dans le débat sur les droits des enfants et la lutte contre la discrimination. La condition de la défense de toutes sortes de liberté de l'enfant pour expérimenter la vie, la condition de la défense de libre choix de l'enfant, est d'empêcher ces obligations automatiques et courantes. Celui qui pense que dans la question du voile, l'enfant "n'est

pas différent" de l'adulte, devrait, avant de devenir membre de la rédaction de quelque part ou constituer le comité scandinave de quelque chose, remédier à ses idées arriérées et son manque d'informations sur les données élémentaires du problème.

Mais, leurs allusions à la "négarion des droits démocratiques", ne concernent pas les enfants mais les parents. Est-ce que l'interdiction du voile islamique pour les filles mineures et les adolescentes, bafoue "le droit démocratique" des parents? C'est ce qu'ils prétendent. Heureusement, la société humaine est en train de sortir de l'époque où les femmes et les enfants faisaient partie des biens des pères et des maris et ceux-ci avaient officiellement le droit de les tuer. Ce dont ces éminents savants parlent en tant que les droits démocratiques des parents, est le vestige des droits tribaux des pères qui s'est, heureusement, très restreint, avec le progrès de la société et sa "gigolosation". Oui, chers amis, les droits des parents sur les enfants sont limités et conditionnés par les droits humains, universels et légaux de l'enfant. C'est le devoir de la loi (ainsi que celui de "l'état et la police") dans chaque pays de les garantir. Nul, ni père, ni mère, ni le tonton, ni la grande tante, n'a le droit de battre ou d'intimider l'enfant. Nul n'a le droit de priver l'enfant de sa liberté. Nul n'a le droit d'empêcher l'enfant d'étudier, de faire du sport, avoir des amis. Nul n'a le droit d'abuser sexuellement l'enfant. Nul n'a le droit d'exploiter l'enfant. Nul n'a le droit de le maltraiter physiquement, même avec les fatwas des mullahs. Nul n'a le droit de priver l'enfant des moyens que la société considère comme faisant parti de ses droits légitimes. Ces maltraitements des enfants ne font parti des "droits démocratiques" de personne. Exercer des interdictions et des restrictions sur la toute puissance traditionnelle et tribale des pères et des maris, est la condition sine quoi non pour que l'enfant profite de ses droits humains élémentaires. Et ces droits devraient encore davantage se développer. Chers amis, les épris de liberté à mi-temps, croyez bien que la société a fait des progrès pour arriver au point où nous sommes. Est-il vraiment si difficile de comprendre ces simples vérités ?

Mais, peut-être, le voile islamique ne fait-il pas parti de cette maltraitance des enfants? N'est-ce pas que le voile vient du "peuple", est du "nôtre", appartient aux "immigrés déshérités", fait parti de la culture de "nous les orientaux", est l'habille des "anti-impérialistes", les racistes ne l'aiment pas et, en plus, la ministre de l'immigration de la Suède, elle-même, est sans voile! Ces propos et ces conneries, de la bouche d'un musulman "non fondamentaliste", ou de la part de la secte de "Masoud et Maryam" (Modjahedins), ne surprennent pas. Mais, vraiment, ceux qui prétendent être défenseurs des femmes et progressistes, et se vantent de leurs "va-et-vient" avec "les activistes de longue date des mouvements féministes et anti-racistes en Suède", ne comprennent pas encore la signification sociale du voile islamique et de ses retombées dévastatrices sur l'esprit et la vie des jeunes filles et des adolescentes en Suède? Faut-il vraiment prêcher pour ces gens-là, au sujet de la souffrance et de la tristesse d'un enfant solitaire et sous le regard des autres, ne sachant pas pourquoi elle n'a pas le droit de jouer, de nager et de fréquenter ses copains, et n'ayant aucun pouvoir pour sortir de cette situation et s'affranchir de ce cauchemar? Voyez dans quelle mesure le toudehisme (Parti Toudeh, la principale force ex-prosoviétique de l'Iran) est enraciné et profond au sein de ces organisations qu'ils ne "commettent" même pas par hasard, ne serait-ce q'une seule fois, une position progressiste face à l'Islam.

L'INTERDICTION DU VOILE "OBLIGATOIRE" POUR LES ENFANTS

Ceci est leur mot d'ordre face à l'obligation du port du voile pour les enfants. Ils imaginent avoir trouvé une bonne formule, efficace et démocratique. Ce mot d'ordre ne dit rien et n'a aucun effet sur la réalité de l'oppression des enfants et surtout des jeunes filles dans les milieux islamiques. Pourquoi? Réfléchissez bien sur le sens pratique de cette formule. Si cette formule devient la base de la pratique dans la société, cela signifie que seules les fillettes qui pourront prouver, devant un tribunal ou une autorité, que leurs parents leur ont mis le voile sur la tête par la force, seront dispensées du port du voile islamique. Si on ne prouve pas l'obligation, on ne prouvera pas l'illégalité. Vraiment que c'est une formule capable d'ouvrir la voie! Tout enfant courageux et instruit dans une faculté de droit qui

connaîtrait bien ses droits civiques, serait prêt à être rejeté par sa famille et témoigner publiquement et officiellement contre ses parents musulmans, mettrait suffisamment de preuves à la disposition du tribunal pour le convaincre de l'aspect obligatoire du voile, répondrait au plaidoyer des avocats des parents et tout le discours sur la relativité culturelle, pourrait (si, au même moment les industries de la Suède ne sont pas en train d'exporter quelque chose au "monde de l'Islam") obtenir l'autorisation de ne pas porter le voile.

Toute l'utilité de cette formule est de présenter la superficialité et le manque d'information de ses défenseurs par rapport aux mécanismes de la vie réelle et toute la question de la maltraitance de l'enfant dans la société et dans la famille. Chers amis, éminents savants, le mécanisme de l'obligation et de la contrainte dans la famille, est plus profond, plus masqué et plus systématique que ça. Personne ne mettrait le voile sur la tête des enfants en brandissant une arme, car l'enfant ne mettrait pas en doute la volonté et l'exigence de ses parents. L'enfant, même quand il est victime de la violence et de la maltraitance, considère que ses parents ont raison et c'est lui qui a tort. Il considère la résignation à ses parents comme un devoir évident. Pour un enfant, perdre l'affection des parents, ne pas obtenir leur satisfaction, les fâcher, est un cauchemar. On ne comprend pas pourquoi nos amis attendent d'un enfant d'une famille religieuse, qu'il montre devant ses parents et les adultes de la famille, le courage qu'ils ne sont pas prêts à montrer, eux-mêmes, collectivement devant les musulmans. On attendait que nos amis trouvent une formule, ou une loi, ou une politique, pour défendre les droits des enfants, mais avec ce mot d'ordre, on découvre que, au contraire, ce sont les enfants qui devraient montrer du courage et sauver Rahe Kargar et la revue suédoise des "femmes et le fondamentalisme", de l'impasse politique. Laissez-nous leur demander combien d'enfants, réellement, se seraient débarrassés, après un an, du voile islamique par cette formule? Trois, quatre, sept ou onze ? Ce mot d'ordre devrait résoudre le problème d'une génération d'enfants et d'adolescents opprimés en Suède? Laissez-nous leur demander pourquoi dans de pareils cas, la responsabilité de démontrer le délit ne se trouverait pas toujours sur les épaules de l'enfant ? Êtes-vous prêts d'interdire seulement le travail "obligatoire" des enfants? Êtes-vous prêts d'interdire seulement l'abus sexuel "obligatoire" des enfants ? Êtes-vous prêts d'interdire seulement de frapper l'enfant sans son consentement? Êtes-vous prêts d'interdire seulement le mariage "obligatoire" des filles mineures? Êtes-vous prêts d'interdire seulement la concision "par contrainte" des filles ? Et si dans tous ces cas-là, l'enfant est indifférent ou consentant, ne porte plainte ou retire sa plainte, aucun délit n'a eu lieu? Vous n'aurez plus de responsabilité? Vous aurez la conscience tranquille et vous pourriez rentrer tranquillement dans le bureau de votre rédaction suédoise et le comité en Scandinavie de votre organisation ?

Ce mot d'ordre est vide de sens et hypocrite. C'est une formule pour dérober la question et ne pas offenser les musulmans. Mettre le voile islamique sur la tête des filles mineures, est par définition une imposition religieuse et culturelle par une secte particulière. De même que les adeptes de "la porte du paradis" n'ont pas le droit d'assassiner leurs enfants avec eux au moment de leur suicide pour rejoindre "le vaisseau mère", les adeptes de la secte islamique non plus n'ont pas le droit d'imposer la marginalisation, l'esclavagisme et le manque de droit de femmes dans leur culte, à des filles qui sont nées parmi eux. Non seulement la société a le droit, mais elle a le devoir, de défendre les droits de ces enfants, même si elles-mêmes sont inconscientes de ce qui leur arrive et l'acceptent volontiers.

La société a le droit d'exiger que les normes établies au prix des illuminations et des luttes d'innombrables hommes, soient aussi respectées pour les enfants. Ceux-ci ne sont pas uniquement les biens de leurs parents, ils sont aussi des citoyens respectueux qui ont des droits et la société est responsable de la sauvegarde de leurs droits. Celui qui est vraiment contre l'imposition du voile islamique aux enfants, celui qui est vraiment pour que les filles victimes du voile islamique s'en débarrassent, pourra comprendre qu'il faut exiger l'interdiction du voile islamique pour les enfants. Seule, cette revendication pourra réellement soutenir les filles des familles islamiques. Seule, cette revendication permettra aux familles qui, elles-mêmes, n'aiment pas le voile islamique mais sous la

pression des groupes islamiques et l'ambiance dominante de leur milieu de vie l'acceptent, de faire reculer ces pressions et d'avoir une pratique plus humaine. Seule, cette revendication donnera la possibilité aux mères, qui ont vécu pendant des années cette pression, et qui sympathisent avec leurs filles, de prendre la défense de leurs filles dans la famille et de trouver une voix. Seule, cette revendication isole réellement les fondamentalistes, les dogmatiques et les marchands de la religion dans les milieux des immigrés. Seule, cette revendication garantira le chemin le moins douloureux de l'émancipation des enfants de l'oppression dont ils sont victimes.

LE MONSTRE DE "LA LOI ET LA POLICE"

Apparemment, notre faute grave est que nous avons exigé que la loi empêche l'exercice de cette oppression contre les jeunes filles et les adolescentes dans les milieux islamiques. Que nous avons exigé qu'un genre particulier de maltraitance et de privation de liberté des enfants soit déclaré légalement interdit. La réaction de ces gens-là, vis-à-vis de notre position, est incroyable. Ils disent: ceci est d' "avoir recours à la loi et à la force", du "polpotisme", de la méthode "à la Reza Shah", du "lepénisme", de la "répression". Comme si c'est la première fois qu'ils entendent parler que quelqu'un demande, pour la défense d'un droit, la modification de la loi et l'obtention de la garantie légale pour sa sauvegarde. On ne sait pas s'il faut considérer cette opposition à l'intervention de l'état dans la défense des enfants, comme leur anarchisme et leur révolutionnarisme nouvellement retrouvés, ou le signe de leur attachement au mouvement de désétatisation et le culte du marché qui est, dans le monde de l'après-Union Soviétique, la condition nécessaire d'être considéré comme démocrate. Pourquoi personne de ces "mouvements féministes et anti-racistes" n'explique pas à nos amis récemment devenus démocrates, que tout le combat pour les réformes et contre les discriminations est un combat autour des lois, pour le changement des lois, réformer les lois et utiliser les lois. Pourquoi quelqu'un ne leur a pas expliqué que les ouvriers et les femmes ont mené des luttes et des luttes pour intégrer le principe de l'égalité des sexes, le congé maternel et l'assurance de chômage dans les lois, pour que nos amis puissent en profiter aujourd'hui. Pourquoi personne ne leur a dit que tout le mouvement des femmes, le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis, le mouvement anti-apartheid, le mouvement écologique, sont des mouvements pour le changement des lois et obtenir le soutien des lois à leurs revendications. La loi, est l'axe de la lutte pour les réformes dans la société. Comment peut-on prendre au sérieux quelqu'un qui parle de la défense des droits des femmes et des enfants, mais déclare avant tout qu'il s'en fiche des lois et n'a pas besoin de les changer? Soit! Nous comprenons. C'est le nouvel ordre international et les sponsors suédois de ces braves gens ne savent pas parler persan; mais, quand même, il ne faut pas dire n'importe quoi. S'ils répètent en suédois leurs pensées géniales dans leur fameux journal suédois, s'ils qualifient de la même manière de "lepéniste et polpotiste" le mouvement féministe qui cherche à faire adopter des lois au profit des femmes, s'ils insultent les syndicats parce qu'ils sont pour l'interdiction du travail des enfants, s'ils se déchaînent contre les retraités parce qu'ils demandent avec insistance le contrôle de l'état, de la loi et de la "police" sur leur épargne dans les caisses de la retraite et pour empêcher des gâchis, alors les premiers qui les mettraient à la porte et leur montreraient la sortie, seraient ces mêmes "mouvements féministes et anti-racistes" de la Suède.

En plus, on ne comprend pas, pourquoi l'adoption de chaque loi doit être interprétée comme "la répression". L'intimidation des gens à la manière des mullahs et la répétition comme des perroquets des insultes et des mensonges usés de l'époque de la guerre froide, est très fâcheuse, mais, de la bouche de ces gens-là, ne nous étonnent plus. La réalité est que l'adoption de la loi pour interdire le voile islamique pour les filles mineures, comme les autres lois civiques, aboutirait à son respect par la majorité des gens. Par conséquent, de nombreuses filles dans les familles islamiques, s'émanciperont, sans disputes quotidiennes, de cet emprisonnement. Dans des cas de non respect de cette loi, il faudrait tenir compte de chaque cas séparément, ainsi que de différents aspects du problème. Garer une voiture devant la sortie d'un cinéma est interdit, mais personne n'a encore été "arrêté", même en Iran ou en Indonésie, pour ce délit. Conduire une moto sans la casquette de sécurité est interdit et cette loi est en

contradiction avec la religion et le turban des sicks, mais ça n'a pas empêché l'adoption de cette loi et aucun sick ne l'a pas interprétée comme "Reza Shahi" et "polpotiste", ou comme un plan pour "arrêter" les sicks. L'essentiel, est que, avec l'adoption de cette loi, les droits des enfants et le fait que la religion est l'affaire personnelle et privée des parents et ne devrait pas être imposée à l'enfant et restreindre ses droits civiques, sont déclarés et soulignés comme les normes de la société. Et, enfin, il faudrait aussi ajouter que ce sont les parents et non les enfants qui sont responsables devant la loi. Une fille mineure qui porte le voile islamique, n'est pas délinquante elle-même.

Mais, quelle est leur alternative proposée? Si la loi ne devrait pas y intervenir, comment pourra-t-on mettre fin au cauchemar des filles dans les familles islamiques? Voilà leur réponse: le dialogue critique, des prêches, "l'augmentation du soutien aux filles des familles islamiques", "l'augmentation du pouvoir et l'intervention des organisations et des institutions populaires indépendantes". En d'autres termes, il faut mettre le problème à la disposition du secteur privé et le mécanisme du marché d'opinion. Il faut mettre plus de moyens et de "pouvoir" à la disposition des organisations du genre de revue suédoise de "les femmes et le fondamentalisme" et "les présentateurs connus de la télé" qui savent "présider une table ronde". Ils pourront ainsi se battre, en mobilisant les musulmans modérés et en renforçant l'islam tolérant, avec des méthodes qu'on connaît, contre la percée du fondamentalisme parmi les immigrés. Les filles des familles islamiques devraient patientes pour l'instant et respecter les droits démocratiques de leurs parents croyants. Le moment venu, elles seront informées, par l'intermédiaire de l'émission Mosaïque[5], des résultats libérateurs de ces efforts.

On verra, plus loin, ce que c'est le fondement "matériel" de cette prise de position. Mais, pour tous ceux qui se soucient réellement de la privation d'une partie des enfants de cette génération de leurs droits humains, ces points de vue sont sans contenu et sans valeur. Le droit de l'enfant devrait être garanti avec les mêmes mécanismes que les autres droits dans la société.

La loi devrait être changée au profit de la diminution de la discrimination sexiste dont sont victimes les filles dans les familles islamiques. La loi devrait protéger ces filles de la mainmise des sectes religieuses. La loi devrait donner, à ces membres oubliés de la société suédoise, le droit de décider librement, quand elles arrivent à l'âge légal, du choix de leur religion. Et, jusque-là, aucune croyance ou règle religieuse, surtout avec de telles conséquences destructrices, ne doit pas leur être imposée. Celui qui ne considère clairement pas le soutien à ces victimes de la maltraitance des enfants et de la discrimination sexiste, comme la tâche de la loi et de l'état, ou bien est un menteur, ou bien un incapable de comprendre l'énoncée du problème.

"FABRICATION DES MINORITES" ET LA RELATIVITE CULTURELLE

L'axe principal de la position islamique et de droite de ces gens-là, est le discours de la relativité culturelle et la notion des minorités. On devrait s'occuper de cette question, plus largement, dans une autre occasion. Ici, on se contente de dire seulement que la thèse de la relativité culturelle et toutes les politiques et les méthodes étatiques et non étatiques qui se basent sur elles, sont un phénomène de pensée profondément raciste. La relativité culturelle est une couverture pour créer un apartheid social, juridique, de pensée, affectif, géographique et civique tout azimut entre les habitants d'un pays, sur la base de race, appartenance ethnique et religieuse, et n'a d'autres conséquences que de créer de petites communautés arriérées et repliées sur soi de "minorités" non européennes, au sein de la société de "majorité" blanche et européenne.

Il faut faire le barrage devant ce processus. Tous les habitants du suède sont des citoyens égaux devant la loi et devraient vivre selon les lois et les normes sociales analogues. Les habitants du suède sont des citoyens égaux devant la loi et devraient vivre selon les lois et les normes sociales analogues. Nous ne divisons pas, comme eux, la société en majorité et minorité culturelle, religieuse, nationale et raciale.

Nous croyons aux droits et aux libertés uniques et universels pour tous les hommes, que tout le monde

devrait en profiter, indépendamment du sexe, de la race, de l'appartenance ethnique ou autre. Nous ne nous considérons comme la partie intégrante d'aucune minorité. Les enfants qui sont l'axe de la lutte d'aujourd'hui, n'appartiennent à aucune minorité. Ils sont des enfants habitants la Suède qui devraient profiter de tous les droits, toutes les libertés et tous les moyens qui ont été obtenus pour les enfants, grâce aux efforts des générations des hommes épris de liberté, progressistes et militants pour l'égalité, dans cette société.

À travers cette même polémique autour du voile islamique, émergent ceux qui sont les défenseurs de la relativité culturelle et de la fabrication des minorités. La bourgeoisie suédoise qui considère les immigrés et les étrangers comme des éléments éternellement étrangers à ce pays et dont l'objectif est de les contrôler et de les mettre en dehors des activités sociales du pays de façon la plus simple. Dans le domaine de la pensée et du social, la relativité culturelle a le même effet que la création des ghettos dans le domaine de l'habitation et du séjour. La minorité fictive ainsi créée, aura besoin des chefs, des surveillants et des proviseurs. Des gens semblables et de la même race qu' "eux-mêmes", qui aideraient la société majoritaire à gérer les communautés minoritaires. Des gens qui empêcheraient la tension dans le camp de la minorité, qui feraient barrage, au sein même de la minorité, devant la revendication de la création d'une société unique et cohérente, des gens qui abaissent les exigences et légitiment l'idéologie de l'apartheid dans la langue et la culture de la minorité.

Ceci est l'honorable job que nos amis courent pour s'arracher. Ils demandent, auprès de l'état, "pouvoir et influence" pour eux-mêmes. Ils font attention à ne pas nuire à la religion, aux comportements de cette minorité et aux "droits démocratiques des parents islamiques". Ils font du bruit et empoisonnent le débat contre l'adoption des lois générales qui restreindraient le pouvoir des autorités traditionnelles au sein de cette minorité. Ils font la promesse de "plus de soutien" aux filles mineurs de la minorité. Ils se vantent devant la minorité de la connaissance et du soutien des autorités et des personnalités généreuses du monde de la majorité, et montrent à la majorité les allaho-akbar (dieu est grand) et le satisfecit des religieux du camp de la minorité. Ils espèrent devenir ainsi les gérants internes du monde de la minorité. Ceux qui ont un pied dans chaque monde: dans le centre mettent du Jean, deviennent féministes et prétendent, en langue suédoise, d'être épris de liberté et, au sein de "leur" communauté, s'habillent en vêtements folkloriques et qualifient de "gigolo", à la manière des fils des Hadji et des mullahs des villages, ceux qui parlent du modernisme. Ils ont bien compris leur travail et ne ménagent pas leurs efforts. L'objectif est d'éloigner la communauté minoritaire de la société majoritaire, et de la garder dans la quarantaine culturelle, politique et esp rituelle. L'objectif est d'empêcher la création d'une ambiance polarisée et tendue. L'objectif est d'empêcher "le développement du fondamentalisme dans la deuxième génération des étrangers". L'objectif est d'immuniser la Suède contre le terrorisme islamique.

Malheureusement, leur solution est non seulement contre les jeunes filles des familles islamiques, mais en plus elle prépare la voie pour la montée de la réaction et du terrorisme islamique dans ces sociétés. Combien de fois, la démonstration devrait être faite que le recul de la religion et de la réaction religieuse ne sera possible qu'en défendant clairement les valeurs humaines contre la religion. Combien de fois, la démonstration devrait être faite que la voie pour faire barrage à la barbarie religieuse n'est pas d'accepter ses chantages et d'essayer de lui donner un visage humain, mais de lutter contre les superstitions et les traditions religieuses. Combien de fois et à quel prix la démonstration devrait être faite que l'islam, et la religion en général, n'ont pas d'ailes progressistes et soutenables. Combien de fois la démonstration devrait être faite que seul l'existence d'une alternative radicale et réelle pour la liberté, pourrait balayer l'islam politique. Comment ne se rendent-ils pas comptes que la solution pour contrer la réaction et le terrorisme islamique, n'est pas de légitimer ce dogmatisme et cette terreur dans la famille. Comment ne comprennent-ils pas que la fabrication des minorités et la politique de la relativité culturelle sont un service gratuit que l'on rend à la réaction islamique, préparant le terrain et les milieux sociaux et culturels pour son recrutement.

Leur difficulté est que, ces gens-là, n'ont en tout cas pas de chance pour jouer un rôle d'intermédiaire. Cette partie originaire d'Iran des immigrés, a une grande sympathie pour la vie européenne, et est arrivée, en Europe, précisément, avec son indignation de l'islam. Peut-être que, la défense de l'islam pourrait, au sein des immigrés des autres pays, faire prospérer la boutique politique de quelqu'un, mais ces paroles n'ont pas d'acheteur parmi les immigrés iraniens. Cette réalité mettrait l'accent sur le rôle important que pourraient jouer les immigrés iraniens dans l'avenir de la société suédoise et la détermination du sort de la réaction islamique dans ce pays. Cette communauté pourrait, d'une part, devenir un exemple du modernisme pour les autres immigrés des pays dits islamiques, et, d'autre part, puisqu'elle a la main libre pour lutter contre la réaction islamique, car elle connaît plus que quiconque la nature de la religion et du pouvoir religieux, pourrait-elle redire les vérités face aux propagandes des islamistes et leurs adeptes comme Rahe-Kargar, et les partisans de la relativité culturelle. Le parti communiste ouvrier d'Iran, en Suède, s'efforce activement de mobiliser, le plus possible, ces immigrés pour la défense des droits des enfants et contre la poussée de la réaction islamique et la politique raciste de fabrication des ghettos culturels.

* * * * *

Le problème posé est très important. La polarisation créée est réelle et profonde. Le problème de savoir, dans quelle mesure, le bruit et la démagogie de ces groupes pourraient faire dissiper leur nouveau scandale politique, n'a pas d'importance. L'important est que, face à tout le racisme du pouvoir dans ces sociétés, face à leurs thèses et leurs politiques de toutes couleurs pour la création de l'apartheid culturelle et sociale, et face à tous les courants réactionnaires, arriérés et opportunistes, le camp de la liberté, de l'égalité et du sécularisme, s'engage de toute sa force. Le parti communiste ouvrier d'Iran s'engage dans cette lutte. La défense des droits des filles dans les milieux sous l'influence de l'islam et dans les familles islamiques, est partie intégrante de cette lutte.

L'ORGANISATION A L'ETRANGER DU PARTI COMMUNISTE OUVRIER D'IRAN
LE COMITE DE SUEDE
13 JUIN 1997

Notes

[1] Rahe Kargar: La voie de l'ouvrier, ex-prosoviétique

[2] Reza Chah, père du dernier chah d'Iran. Il a interdit, en 1938, le port du voile en Iran.

[3] Asrin Mohammadi

[4] Allusion à l'affaire du watergate, l'écoute téléphonique commanditée par Nixon, le président américain dans les années 1970. Cette affaire a provoqué un scandale politique et entraîné la démission de Nixon.

[5] Une émission télévisée, en Suède, consacré aux étrangers